## Questions orales

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je pense que nous avons déjà répondu à cette question, dans la proposition et au cours du débat. Je voudrais que le chef du Nouveau parti démocratique m'écoute bien car, bien que je ne l'aie pas vu à l'émission The Journal hier soir, je dois dire que j'ai été submergé d'appels d'agriculteurs très mécontents de ce qu'il avait dit. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Il a fait quelques remarques intéressantes à propos des agriculteurs de l'Ouest. Le gouvernement s'occupe de l'agriculture d'une côte à l'autre. Nous nous préoccupons des agriculteurs canadiens quelle que soit la région dont ils sont originaires, je peux l'en assurer.

• (1450) Commission of the days and a share the share and a share the share

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à ma question. Le gouvernement nous garantit-il que les produits laitiers et autres, dont l'offre est gérée, ne circuleront pas librement entre nos frontières une fois cet accord signé?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, les députés d'en face me donnent un peu de fil à retordre aujourd'hui. Je me demande si c'est faute de pouvoir comprendre ou parce qu'ils refusent de nous écouter et de lire le Hansard. J'ai répondu maintes fois à cette question à la Chambre et dans tout le pays. Je demande au député d'ouvrir grand les oreilles.

Le gouvernement s'est engagé à défendre les offices de commercialisation et à décider de leur sort au Canada même. Ce faisant, étant donné la façon dont ces offices fonctionnent, nous devrons conserver les rouages qui leur sont nécessaires pour bien fonctionner.

Les députés d'en face se soucient entre autres de l'Accord de l'automobile. Nous avons tiré cette question au clair l'autre jour à la Chambre au cours du débat sur le libre-échange. S'ils comprenaient bien tous les rouages de ce système des offices de commercialisation, surtout la gestion de l'offre, nous pourrions tous nous entendre pour dire, par exemple, que l'OCCO est une sorte d'accord sur les oeufs. De même, nous pourrions fort bien appeler l'Office canadien de commercialisation du poulet, l'accord sur le poulet. Nous avons négocié...

Des voix: A l'ordre, à l'ordre!

M. Wise: C'est passablement la même chose. Nous avons négocié des niveaux d'importation avec les Américains.

## L'AÉROSPATIALE

LE PROJET DE FABRIQUER DES DASH-8 EN CHINE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle

régionale. Lundi, je lui ai demandé s'il avait autorisé la production des Dash-8 de de Havilland en Chine, car son autorisation dans ce cas est obligatoire. Il a alors répondu, comme on peut le lire en page 4175 du Hansard, qu'après avoir vérifié, il était certain que de Havilland n'avait pas du tout l'intention de confier une partie de sa production à la Chine. Les représentants de de Havilland ont soutenu le contraire en affirmant que le ministre se trompait et que des négociations étaient en cours en vue de la fabrication d'une partie des Dash-8 en Chine. Comment se fait-il que le ministre ne soit pas au courant de ces négociations puisque son approbation est nécessaire? Le ministre admet-il que ces négociations sont en cours et si oui, pourquoi des emplois devraient-ils être créés en Chine grâce aux techniques mises au point avec l'argent des contribuables canadiens?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'ai répondu effectivement à cette question, et j'ai dit aussi que le gouvernement était fort préoccupé. Lorsque nous avons évidemment réglé la transaction de la de Havilland, tout d'abord, nous nous sommes assurés du maintien d'une technologie au Canada ainsi que du maintien des emplois.

Depuis la transaction, monsieur le Président, plus de 1 000 nouveaux emplois ont été créés. Donc, le gouvernement respecte entièrement son mandat à cet égard.

Mon collègue fait allusion à certaines négociations ou discussions. Monsieur le Président, la compagnie de Havilland a la responsabilité évidemment d'examiner de nouveaux marchés et, dans ce cadre-là, il est évident que des négociations et des discussions peuvent avoir lieu. Mais aujourd'hui, aucune transaction n'a été officiellement autorisée entre la Chine et la compagnie de Havilland.

LA CRÉATION POSSIBLE D'EMPLOIS EN CHINE PAR LA DE HAVILLAND POUR LA PRODUCTION DE DASH-8—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le ministre est-il prêt à dire maintenant qu'il ne permettra pas à la de Havilland de donner des emplois pour la production des Dash-8 en Chine? Est-ce clair que c'est une technologie qui va être réservée pour créer des emplois ici, chez nous?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, ce qui est clair, c'est que le gouvernement demeure convaincu et désireux de faire respecter l'entente actuellement en vigueur avec la de Havilland, laquelle a trait, justement, au maintien d'une industrie aérospatiale au Canada, au maintien des emplois ainsi qu'au respect et au maintien de la technologie au Canada, et c'est ce que nous nous efforçons de faire respecter.